

Sculpture monumentale pour le plateau d'Assy

FONTAINE. La société Merit réalise actuellement une œuvre monumentale imaginée par un sculpteur enseignant aux Beaux Arts de Saint-Étienne et destinée à célébrer le cinquantenaire de l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâces au plateau d'Assy en Haute-Savoie

Depuis des décennies, la route qui conduit au plateau d'Assy, en Haute-Savoie, est bordée de sculptures réalisées par des artistes de renom tels Calder, Semser, Cardenas... Dans quelques jours une nouvelle œuvre prendra place à l'occasion du cinquantenaire de l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâces.

Le comité d'organisation des manifestations a demandé, après appel d'offres, à l'agence artistique Exp'art de faire réaliser une œuvre monumentale, dont le thème désigné par un jury, aurait trait à la première Déclaration (26 août 1789) des droits de l'homme et du citoyen. C'est Gilles Roussi, enseignant aux Beaux Arts de Saint-Étienne, sculpteur connu et reconnu, puisqu'il a, entre autres, réalisé des œuvres gigantesques au Musée de la Villette à Paris et au siège du parisien de Hewlett-Packard, qui a été choisi. Et c'est dans les ateliers de la société Merit, à Fontaine, que cette œuvre a été réalisée.

"L'artiste est venu nous voir plusieurs fois pour travailler avec nous, car il s'agissait d'un travail très précis sur des dimensions exceptionnelles. Il avait une exigence très particulière. Il est très méticuleux, il ne fallait laisser aucune bavure afin de donner l'impression d'un effet de masse...", confie Guy Merit. La sculpture est une imposante

masse en inox de plus de six tonnes, mesurant six mètres de haut avec quatre faces d'un mètre de largeur sur lesquelles sont inscrits les 17 articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme; un texte sans ponctuation, sans séparation qui se lit de gauche à droite et de haut en bas.

Au sommet de son œuvre, l'artiste a voulu, en taillant dans la matière, symboliser le chaos, ces périodes les plus dramatiques et les plus meurtrières de notre Histoire.

Sur la face A : la Terreur et les épopées napoléoniennes; sur la face B : l'abolition de l'esclavage; sur la face C : la guerre 14-18 et sur la face D : celle de 40 et Hiroshima.

"Gilles Roussi est un artiste très technique, qui s'est fait connaître dans les années 70 et évolue avec beaucoup de talent dans le domaine des sciences et techniques...", précise Yann Pavier, directeur d'Exp'Art qui, désormais, fort de ses relations avec des artistes de renommée mondiale, a déjà d'autres projets en tête, notamment une œuvre commémorative pour l'aéroport Saint-Exupéry, ex Lyon-Satolas.

Pour l'instant, la sculpture de Gilles Roussi intitulée "plaidoyer pour les Droits de l'homme" va rejoindre le plateau d'Assy où elle sera inaugurée le 4 août (date symbolique de l'abolition des privilèges) par Catherine Tasca, ministre de la Culture et



Une œuvre imposante qui sera installée en face de l'église du plateau d'Assy.

de la Communication, en présence, notamment d'Anne-Marie Compa-

rini, présidente du conseil régional.
Jean ESCALON ■